

22^E ÉDITION

LA NUIT DE L'ERDRE

30 JUIN + 1^{ER}/2/3 JUILLET 2022
NORT SUR ERDRE (44)

CONTACTS PRESSE

Gabriel MASSEI
Responsable communication
gabriel.massei@lanuitdelerdre.fr
06 33 88 86 39
1 rue de Rocheflour
44390 Nort sur Erdre

Lara ORSAL
Attachée de presse
lara.orsal@gmail.com
06 09 13 12 26

    #LNDE22

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le jeudi 4 novembre 2021

MACKLEMORE, ANGÈLE, FATBOY SLIM, ORELSAN, -M- ET VIANNEY À LA NUIT DE L'ERDRE EN 2022

À L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LES PREMIERS NOMS SERONT ACCOMPAGNÉS DE L'OUVERTURE DE LA BILLETTERIE.

Pour commencer le festival le jeudi 30 juin 2022, le public pourra danser au son des tubes planétaires de l'américain **Macklemore**.

Le lendemain, les rythmes endiablés seront toujours au rendez-vous avec la venue de **Fatboy Slim**, figure de proue du courant électro Big Beat britannique. Il partagera la scène avec **-M-** et son tout nouveau spectacle.

Le samedi 2 juillet, c'est **Angèle** qui s'élancera sur les planches de La Nuit De l'Erdre pour présenter son nouvel album à venir.

Enfin, pour conclure en beauté cette 22^e édition, le public pourra compter sur les retours d'**Orelsan** et de **Vianney** pour mettre le feu dans une ambiance survoltée et fédératrice.

Résumé de la programmation par jour

Jeudi 30 juin 2022 : Macklemore ...
Vendredi 1^{er} juillet 2022 : Fatboy Slim, -M- ...
Samedi 2 juillet 2022 : Angèle ...
Dimanche 3 juillet 2022 : Orelsan, Vianney ...

L'ensemble de la billetterie sera disponible à partir du **mardi 9 novembre à 10h** dans l'ensemble des points de vente officiels :

Le site web du festival : www.lanuitdelerdre.fr

Les points de vente locaux

- la Maison de la Presse : 22 rue Aristide Briand 44390 Nort-sur-Erdre
- l'Office de Tourisme : Quai Saint-Georges 44390 Nort-sur-Erdre
- Le Calypso : 1 rue du Maquis de Saffré 44390 Nort-sur-Erdre

Les distributeurs web

- Ticketnet
- SeeTickets / Digitick
- Festicket

Les grandes surfaces

- Réseau Ticketnet : E.Leclerc, Carrefour, Auchan, Cultura

Nous rappelons que **les billets 2020/2021 ne seront pas valables en 2022**. Différentes périodes de remboursement avaient été proposées jusqu'au 30 juin 2021.

Rendez-vous d'ici quelques semaines pour la suite !